



*Une idylle forestière, mais la biodiversité ne sera vraiment assurée que si loups et lynx viennent se joindre aux chevreuils.
© piège photo, division des forêts, canton d'Argovie*

JEUNES FORÊTS : NON À LA NOUVELLE LOI SUR LA CHASSE

La forêt bernoise souffre fortement de l'abrutissement. Les grands prédateurs comme le loup et le lynx, garants de la non-prolifération des ongulés, ont aussi une influence positive sur la biodiversité.

En janvier 2020, l'Office des forêts et des dangers naturels du canton de Berne a fourni des chiffres ayant trait à l'abrutissement : sur 11 % de la surface forestière, les chevreuils et les cerfs ont à ce point débroussaillé qu'il n'y a plus assez de jeunes arbres qui repoussent. Les zones les plus touchées sont l'Emmental et la région du Nierderhorn, où le sapin blanc et l'érable sycomore sont particulièrement menacés. Or ces arbres jouent un rôle majeur dans l'enracinement des terres et dans la protection contre les dangers naturels. Le canton, désireux d'améliorer la situation, a accordé aux



CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Les ongulés, que nous avons presque éradiqués, peuplent à nouveau l'ensemble de la Suisse. Le lynx, le loup et le gypaète barbu ont fait leur retour et le chat sauvage revient à pattes de velours. Le castor a repris ses travaux de construction dans nos zones humides, pour le plus grand plaisir d'innombrables autres espèces. Notre biodiversité serait-elle donc sauvée ?

Hélas, la situation est loin d'être aussi rose pour de nombreuses autres espèces, qui sont parfois même insoupçonnées. Par exemple, au cours des dernières décennies, les effectifs d'insectes ont reculé de 75 % (!) dans l'indifférence quasi générale. Les oiseaux insectivores et de nombreux autres animaux en pâtissent.

Le WWF Berne, ses partenaires et ses bénévoles inventorient aussi bien les espèces qui réapparaissent que celles qui sont menacées. La loutre va-t-elle reprendre ses droits de manière plus large ? La situation du hanneton est-elle vraiment aussi catastrophique ?

Aidez-nous à y voir clair !

C. Andrist

Claude Andrist
Membre du comité et observateur de loutres bénévole

▶ chasseurs sept jours de chasse supplémentaires. Ils ont tiré 57 chevreuils de plus, un nombre ridicule qui ne permettra pas d'améliorer la situation.

Par bonheur, il existe une solution simple et plus efficace : la nature. Davantage de lynx et de loups permettraient de réduire plus drastiquement la population d'ongulés et de mieux protéger les jeunes pousses. Ces prédateurs chassent toute l'année durant et assurent une meilleure répartition du gibier dans la forêt. Les effectifs de gibier sont aussi plus sains, puisque le lynx et le loup prélèvent surtout des animaux affaiblis, vieux et malades. Lorsque les chasseurs interviennent en automne, le gibier prend provisoirement la fuite avant de revenir dans les zones boisées qu'il a déjà largement broutées. L'inspecteur de la chasse Niklaus Blatter a confirmé dans un article publié le 17 janvier 2020 dans la Berner Zeitung que les grands prédateurs pourraient contribuer à améliorer la situation.

La responsable du groupe du WWF consacré au loup, Martina Meier, est convaincue de l'utilité des grands prédateurs pour la préservation des jeunes forêts. Elle a présenté une étude réalisée par le Parc national de Yellowstone lors de l'assemblée générale du WWF en novembre. Cette étude démontre que le loup, non seulement régule la population d'herbivores, mais a une influence positive sur la biodiversité dans l'ensemble de l'écosystème. Citant les chercheurs du parc américain, Martina a indiqué que la seule présence du loup se répercutait favorablement sur la morphologie du système fluvial.

Dans les campagnes, l'accroissement du nombre de loups et de lynx rencontre souvent un fort rejet, de crainte pour les troupeaux de chèvres et de moutons. Personne ne souhaite perdre du bétail et la frustration des éleveurs est bien compréhensible. Il faut néanmoins avoir à l'esprit qu'en 2018, les trois à cinq loups et 30 à 40 lynx présents dans le canton de Berne ont pris en tout 53 moutons et 15 chèvres. Aucun de ces animaux ne vivait dans un enclos ni n'était protégé par un chien de berger. De plus, les éleveurs



Le sapin blanc est particulièrement apprécié des chevreuils et des cerfs.

© piege photo, division des forêts, canton d'Argovie

touchent des indemnités lorsque l'un de leurs animaux est la proie d'un prédateur. Il faut compter aussi qu'il serait possible de réduire fortement les dommages grâce à des mesures de protection appropriées. Certes, ces mesures ne sont pas gratuites, mais les journées de chasse supplémentaires et les efforts de protection des jeunes forêts sont aussi loin de l'être. Les dernières statistiques en provenance des Grisons et du Valais prouvent d'ailleurs que l'on peut très bien protéger les animaux d'élevage. En 2019, alors que le nombre de loups et de lynx a cru dans ces cantons, celui des pertes de bétail a diminué.

Nous voterons en mai sur la nouvelle loi sur la chasse, contre laquelle le WWF a demandé le referendum. Elle prévoit une facilitation de l'abattage d'animaux protégés, notamment du loup. Le WWF dit doublement NON à cette loi, car l'utilité que génèrent le loup et le lynx est plus grande que les dommages qu'ils causent, et pas seulement dans les jeunes forêts bernoises. ■

Jürg Buri, secrétaire du WWF Berne

Aidez-nous à empêcher l'acceptation de la nouvelle loi sur la chasse.

**Inscription : 031 312 15 79 ou
info@wwf-be.ch. Merci beaucoup !**

SUR LES TRACES DE LA LOUTRE

La loutre est de retour en Suisse. Des observateurs bénévoles en ont recherché les traces au bord des cours d'eau bernois et soleurois durant l'hiver.

Pendant les années 1990, la loutre était considérée comme éteinte en Suisse. Mais depuis 2009, on y observe à nouveau des individus. À l'hiver 2016/17, le WWF Berne, le WWF Soleure et Pro Lutra ont lancé une campagne d'observation des loutres par des bénévoles sur les petits et moyens cours d'eau des cantons de Berne et de Soleure. La deuxième édition a eu lieu cet hiver. 38 bénévoles ont recherché les traces de ces animaux dans les deux cantons, essentiellement des déjections et des empreintes. Erika Bodmer et son mari Urs Braunschweiger Bodmer, qui participent pour la deuxième fois, rapportent qu'il est fascinant de suivre

de si près la reconquête de ses habitats par la loutre.

Pour Manfred Lützow et Brigitte Pütz, le contact avec la nature et l'engagement personnel en faveur de celle-ci et de la protection des espèces l'emportent sur les aspects scientifiques. Les loutres sont pour eux des compagnons de vie. Ils ont entrepris plusieurs voyages, notamment en Écosse, pour observer l'animal préféré de Brigitte. Ils espèrent bientôt trouver des déjections ou des empreintes en Suisse, ou encore mieux, voir une loutre en vrai. L'hiver dernier, on a découvert des traces en aval des habitats déjà connus autour de Berne. Peut-être les



Bénévoles se préparant pour la deuxième saison d'observation des loutres à l'hiver 2019/20.

© Nora Hungerbühler

observateurs auront-ils pu cette année constater une diffusion encore plus large. ■

Mirjam Läderach, stagiaire au WWF Berne

OÙ SONT PASSÉS LES HANNETONS ?

2020 sera une année à hannetons dans le canton de Berne. Aidez-nous à faire l'inventaire de la diffusion de ces insectes porte-bonheur.



Quand avez-vous vu des hannetons pour la dernière fois ? En avez-vous d'ailleurs déjà rencontré ? Les petites bêtes nuisibles décrites dans Max et Moritz arrivent tous les trois ans, en décalé selon les régions. 2020 est une année à hannetons dans l'Ouest du Plateau. Jusque dans les années 60, on ramassait les hannetons par seaux entiers après avoir secoué les branches et on les combattait à l'aide de pesticides (aujourd'hui à l'aide de champignons pathogènes). D'une taille allant jusqu'à 3 cm, les insectes sortent du sol à la mi-avril sous forme de vers blancs. À ce stade, ils mangent d'énormes quantités de racines et provoquent d'importants dommages. Ils deviennent actifs à la nuit tombée et s'envolent vers les feuillus, dont ils grignotent les feuilles pendant des semaines. Pendant les années à hannetons d'antan, il arrivait qu'ils déciment des feuillages entiers. Après avoir dévoré les

feuilles, ils se reproduisent. Les mâles meurent quasi immédiatement après l'accouplement, les femelles pondent jusqu'à une centaine d'eux, puis meurent également.

Depuis une cinquantaine d'années, il devient difficile d'observer des hannetons dans la plupart des régions. Ils partagent en cela le destin de très nombreux insectes. Des études allemandes ont montré qu'au cours des trente dernières années, la quantité d'insectes a baissé de 75 % au plus. Il est difficile de déterminer ce qui a décimé les hannetons à si large échelle. Seuls les chocolats à leur effigie sont encore largement répandus. ■

Jörg Rüetschi, chef de projet pour la protection de l'environnement

Aidez-nous à faire l'inventaire de la diffusion des hannetons en nous indiquant le lieu où vous les avez observés (commune, lieu-dit, coordonnées), photo à l'appui, la date de votre observation et le nombre d'individus. Merci de nous faire parvenir ces informations par courriel (joerg.rueetschi@wwf.ch).

Les hannetons devraient refaire leur apparition dans le canton de Berne en 2020.

Combien seront-ils et où seront-ils localisés ? Aidez-nous à le savoir.

© Christian Monnerat

LE TSCHÄRZISBACH, UN CAS PARTICULIER

Le canton de Berne assainit des centrales hydroélectriques et revitalise des cours d'eau de manière à revaloriser les habitats qui les entourent. Mais il y a des retards dans l'exécution. Jacques Ganguin, chef de l'Office des eaux et des déchets, nous expose la situation actuelle et nous livre son appréciation.

De nombreux êtres vivants, notamment les poissons, dépendent du niveau des eaux résiduelles. Le canton de Berne était censé assainir 52 centrales hydroélectriques d'ici à 2012. Pourquoi cet objectif n'a-t-il pas été atteint ?

Avant de commencer l'assainissement, il faut analyser la situation et faire des essais de dotation. On laisse s'écouler une certaine quantité d'eau supplémentaire et on observe les répercussions sur les cours d'eau. Puis on procède à une pesée des intérêts. Nous voulons à la fois protéger la nature et favoriser les énergies renouvelables, mais accroître le niveau des eaux résiduelles signifie produire moins d'électricité. Les exploitants de centrales ne veulent pas perdre d'argent. Il faut du temps pour prendre en compte l'ensemble de ces besoins.

Comment avez-vous géré ces objectifs contraires ?

Dès le début, nous avons associé les organisations environnementales, dont le WWF, et les exploitants de centrales à nos réflexions. Il est important de ne pas prendre de décision sans consulter toutes les parties prenantes et de créer des relations de confiance. Nous avons pu de la sorte empêcher des oppositions. Dans certains cas, nous avons dépassé les exigences de la loi ; dans d'autres, nous avons laissé plus de marge aux exploitants. Ça a été le cas à la centrale du Trift. En raison de la forte déclivité, certains affluents ne comptent aucun poisson, ce qui rend la question des eaux résiduelles moins importante.

La Confédération assume une grande partie des coûts d'assainissement. Pourriez-vous subir des restrictions budgétaires ?

Les dix assainissements restant à réaliser dans le canton de Berne ne sont pas menacés. La situation est moins sûre en ce qui concerne la revitalisation de certains cours d'eau d'une



Plusieurs cantons doivent coopérer en vue de l'assainissement de la centrale du Tschärzisbach. Grâce à ses affluents, ce cours d'eau n'est jamais à sec.

© Nora Hungerbühler

grande valeur écologique. D'ici à 2030, le canton de Berne devrait redonner un aspect plus naturel à quelque 4000 km de cours d'eau. Ces mesures touchent souvent des centrales hydroélectriques. Si elles ne sont pas financées, nous ne pourrions pas appliquer la loi.

Existe-t-il des raisons spécifiques pour lesquelles les dix centrales évoquées n'ont pas encore été assainies ?

Certaines d'entre elles font entrer en jeu plusieurs cantons. Au Tschärzisbach par exemple, l'eau une fois turbinée coule vers les Diablerets dans le canton de Vaud et les eaux résiduelles coulent dans la Sarine. Des négociations supplémentaires sont donc nécessaires.

Par ailleurs, certaines zones humides ont besoin de niveaux d'eau changeants. La Simme par exemple passe par des marais d'importance nationale et abrite de nombreuses truites. Les tests de dotation doivent dans ce cas être effectués avec beaucoup de précautions. Mais d'ici 2022, les dix projets devraient avoir abouti. ■

Les questions ont été posées par Sara Ferraro, membre du groupe communication du WWF Berne.



Jacques Ganguin est le chef de l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne.

© mad

Impressum :

Parution : 4 fois par an ; encarté dans le magazine WWF
Tirage : 1400 (français), 19400 (allemand)

Rédaction : Regine Duda
Traduction : Emmanuelle Schraut

Imprimé chez Bubenber Druck AG, Berne
Mise en page : www.muellerluetolf.ch